



Conférence-débat thématique à Saint-Germain-en-Laye (FR)

La tolérance ou comment vivre ensemble avec nos différences

Mercredi 9 novembre 2016

Organisateur : Maison de l'Europe des Yvelines

INTERVENANTS :

- Emmanuel LAMY, maire de Saint-Germain-en-Laye
- René PRIOUX, conseiller municipal relations internationales
- Patrick MIGNON, chercheur à l'INSEP - Laboratoire de sociologie du sport de l'Institut National des Sports et de l'Education
- Luc MISEREY, conseiller sport à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, chargé de la valorisation de l'esprit sportif, de la lutte contre les incivilités, les discriminations, le racisme, la violence dans le sport
- Jean-Claude REDON, président du Comité départemental olympique et sportif des Yvelines
- Regina LECOINTE, Secrétaire générale de la Maison de l'Europe des Yvelines

En introduction, **Monsieur le Maire** félicite Regina Lecointe pour qui l'union des citoyens dans un contexte européen est très importante et la MdEY pour la qualité des projets menés, dont le projet européen CitiPart avec le sujet de la Tolérance. Il ajoute qu'il est confronté au problème de la tolérance quotidiennement. La tolérance devrait être naturelle mais cela ne l'est pas. Quelques idées à propos de la tolérance. Il revient sur sa définition du verbe « tolérer ». Selon lui, c'est accepter l'autre mais avec une nuance. Selon la racine étymologique. J'accepte que vous soyez là mais je ne l'ai pas souhaité. De la même façon on demande à un maire d'accepter un certain niveau de tolérance pour le stationnement en ville. La tolérance telle que je viens de l'évoquer (permise sous certaines conditions) si déjà on pouvait avoir cela ce serait formidable. A Saint-Germain-en-Laye, on est privilégié mais ici aussi le point de départ c'est le respect. Ce mot de tolérance est donc une 1ère étape qui permet de nouer le dialogue, d'accepter la différence de l'Autre et qui devrait permettre d'aller plus loin. La tolérance ouvre alors d'autres champs possibles. Ainsi voilà comment je ressens ce mot très sincèrement. L'Europe est tout à fait dans son rôle de nous favoriser ce type d'échanges, de nous faire réfléchir sur les mots. Les interlocuteurs peuvent nous amener à voir des interprétations différentes de cette notion.



Regina LECOINTE

*Beaucoup d'entre vous connaissent déjà le cycle de conférences **CitiPart – partenariat de villes pour la défense des valeurs européennes Solidarité, Tolérance, Paix** (thèmes d'actualité) mené par la Maison de l'Europe des Yvelines depuis 2015. CitiPart est un projet européen cofinancé par le programme « L'Europe pour les citoyens » de la Commission européenne. Nous sommes 8 partenaires européens venant de 5 pays européens (Allemagne, Autriche, France, Pologne et Croatie). Les trois thématiques SOLIDARITÉ, TOLÉRANCE ET PAIX sont traitées par chaque partenaire d'abord au niveau local. Ensuite lors de la rencontre multilatérale nous comparons nos résultats et rédigeons nos résolutions que nous présentons à nos parlementaires européens.*

Ici je voudrais remercier Monsieur le maire et les élus de la ville pour leur disponibilité et leur volonté de s'engager avec nous dans ce dialogue citoyen ô combien nécessaire actuellement.

Je voudrais également remercier les associations de la ville, partenaires du projet, à savoir la Maison des Associations, les associations des Amis de nos différents jumelages, l'école SupdeVente, le Centre socio-culturel La Soucoupe et la CLEF et d'autres qui se joignent à nous selon la thématique abordée.

Le deuxième volet du projet, la TOLÉRANCE, est un sujet brûlant d'actualité, mais nous n'avons pas souhaité le traiter par rapport à l'actualité européenne et internationale mais plutôt comme une composante de notre vie quotidienne, une valeur sûre qui nous facilite notre vivre ensemble au quotidien.

Le 15 octobre, les jeunes de la Soucoupe et de la CLEF nous ont montré via des petites scénettes ce qu'il se passe quand nous ne sommes pas tolérants.

Cette après-midi, à la conférence « Tolérance et égalité des chances dans le cadre du recrutement en entreprise » nous avons abordé le vivre ensemble dans le monde du travail avec ses codes et ses critères à l'embauche qui diffèrent également de pays en pays. La chambre franco-allemande de commerce et de l'industrie était présente pour nous expliquer les différences culturelles en France et en Allemagne. Le directeur de l'entreprise Korian nouvellement installée à Saint-Germain-en-Laye a contribué à la richesse des échanges.

Lors de la conférence de ce soir « La tolérance ou comment vivre ensemble avec nos différences » nous





allons traiter de ce sujet par le biais du sport. Ce thème a été analysé à partir d'un questionnaire distribué lors du Forum des sports le 3 septembre dernier. Nous nous sommes rendu compte de la complexité de cette analyse.

Nous sommes également le 9 novembre, date de la chute du mur de Berlin, mais également date fatidique pour l'Allemagne du 20^{ème} siècle. Pour nous en parler nous avons invité le ministre plénipotentiaire de l'Ambassade d'Allemagne. Malheureusement il avait un contretemps de dernière minute et nous prie de l'excuser. Il aurait beaucoup aimé être avec nous ce soir.

Regina Lecointe passe la parole à Monsieur Mignon, spécialiste des questions sociologue, responsable du Laboratoire de sociologie du sport de l'Institut National des Sports et de l'Education Physique de 1996 à 2015 avec les thèmes de recherche de performance sportive sociodémographique, des pratiques sportives, sport et violence.

Patrick MIGNON, ancien responsable du laboratoire de sociologie de l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance)

La tolérance pour vous en tant que sociologue c'est quoi ?

M Le Maire a dit que cela devrait être quelque chose de naturel.

On parle de Tolérance dès l'instant qu'on met des humains face à face. On parle aussi de Tolérance dans le cadre de la santé (on est intolérant à un traitement par exemple). Le corps social serait-il comme le corps humain ?

La Tolérance est une question qui se pose à l'Humanité. On ne supporte pas une altérité (comportement différent), une couleur différente, une religion différente... Certains philosophes disent que c'est une forme d'inaction (sur le principe de la tolérance, on laisse faire une action, un comportement). La Tolérance peut- être aussi forte car c'est la reconnaissance d'un droit à exister un droit au respect. La Tolérance évite le rapport de violence.

Mais la Tolérance relève également d'une décision. En effet, il y a un contexte historique très fort car la Tolérance rappelle aussi les guerres de religion. On ne se pose pas la question de la Tolérance dès l'instant où tout le monde est chrétien. La Tolérance apparaît dès l'instant où on veut organiser une cohabitation entre catholiques et protestants entre deux croyances fondamentalement différentes. Il s'agit de deux manières d'appliquer la morale. On peut organiser une situation où les deux croyances sont tolérées.

On peut accepter une diversité des goûts mais en matière de religion ou de politique, on dit qu'il n'y a qu'une vérité. Soit on expulse soit on organise la Tolérance comme la coexistence des différences en matière de religions ou de politiques.

Cela suppose qu'on s'organise pour ces différences coexistent. Cette Tolérance a des limites. On peut considérer que toutes croyances confondues, il y a des choses intolérables (éminemment injustes,



cruelles ...). L'adversaire de la Tolérance est le fanatisme. Il donne le droit d'être cruel et d'être injuste (rappel des régimes intolérants sur une base religieuse ou politique qui développent leur politique et sont alors cruels).

Dans ce cas fort, on organise la Tolérance par l'idée de liberté de conscience, la neutralité de l'Etat (laïcité), le rejet du fanatisme et l'idée que le respect et la compréhension constituent des bases normales pour que puissent coexister des différences.

En France l'inconvénient c'est qu'on a qu'un seul mot pour parler de tolérance

En anglais : la tolérance désigne des principes. *Toleration* qui sous-entend les choses auxquelles on doit faire attention pour dire qu'on vit dans une société de tolérance.

La mondialisation c'est aussi des échanges, des migrations (mise en communication de populations d'origines différentes). L'époque que nous vivons on assiste à la primauté à la notion de liberté. De plus, la Tolérance va être en question dès l'instant on deux populations qui partagent le même espace, mais par rapport à son origine et à son orientation sexuelle. Donc ce qui apparaissait comme des normes de comportements sont remises en question aujourd'hui.

La Tolérance ne suppose pas nécessairement le fait d'aimer. On peut être curieux de la Tolérance, on peut être enthousiaste. Ce peut être une simple acceptation (sans violence). La confiance aide à instaurer la Tolérance.

La Tolérance c'est faire (qu'on aime ou pas) avec la diversité. Il faut aussi se mettre d'accord sur ce qu'on refuse catégoriquement.

Le sport pour finir, peut aider à une meilleure coexistence sociale. Cela n'empêche qu'il y ait parfois des situations d'intolérance à l'intérieur.

Dans le sport c'est plus simple car il y a des règles. Mais parfois ces règles empêchent le fait de faire vivre le sport. La question est donc « est-on sûr que l'existence de règles n'influence pas la façon dont on va interpréter ces règles.

Regina donne la parole à Luc Miserey, Conseiller sportif à la DDCS depuis 1992 dans les Yvelines pour en savoir plus sur les actions de terrain.

Comment cela se passe dans les Yvelines et quels sont vos champs d'action ?

Luc MISEREY, conseiller sport à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale depuis 1992

C'est très intéressant d'observer les règles spécifiques sur certains sports, comme le football. Dans le football, il y a la règle de « l'avantage » « à dix mètres ». On voit bien que la Tolérance qu'on voit dans le football amène des dérives notoires. En parallèle, il y a dans le rugby des règles intéressantes qui n'existent pas dans le football, comme la règle « essai de pénalité ».

Il est important de parler du respect des règles et de l'arbitre, des partenaires, des adversaires. Mais également de l'environnement humain (personnel encadrant le sport, le matériel). Les différences existent aussi à tous ces niveaux. Il faut aussi respecter les complémentarités.

Dans le questionnaire, on parlait du *fair-play*. Inventé par les Anglais, illustré pour l'attribution des



Jeux de 2012. Je préfère parler d'esprit sportif. A noter également le respect de l'éthique sportive et des valeurs sportives.

Si vous vous promenez près de nos gymnases, de nos terrains de sport, on entend des réflexions curieuses « il faut tuer le match » « être agressif » plutôt qu' « être combatif ». On entend « c'est la guerre », on parle d' « ennemis », il faut « haïr la défaite ». L'agressivité peut porter atteinte à l'intégrité de l'Autre. *Il faut à mon sens travailler sur le vocabulaire.*

Dans les Yvelines, on a souhaité mettre en relation la valorisation de l'esprit sportif et la lutte contre incivilités, discriminations, le racisme, la violence. Il faut toujours commencer par le positif.

Il faut apprendre à nos pratiquants à rester maîtres de leurs émotions.

Dans nos sports on dit c'est par la pression qu'on atteint les objectifs. Nous luttons contre cela en nous appuyant sur le sport via l'intelligence. Les sportifs sont des personnes intelligentes. C'est dans la finesse de la réactivité, l'anticipation, qu'on améliore la situation. Il faut reparler de la notion de la victoire, la défaite.... Plusieurs synonymes : avantage, réussite, échec, abandon, mots qui montrent à quel point les mots sont importants.

Il est rare de parler de plaisir, ou d'amélioration. Il faudrait mieux qu'on s'assure des moyens qui conduisent à la victoire.

Les mots doivent s'orienter vers le positif, travaillons donc sur les motivations, la détermination, la combativité, l'humilité, la dignité, l'abnégation, la générosité, l'humanité, l'altruisme, l'audace, le courage, la détermination, la décision, les particularités, la bienveillance, la clairvoyance ... il y a donc moyen d'inscrire la pratique sportive dans le positif.

La Tolérance pourrait être connotée « c'est pas grave de perdre » mais au contraire on doit valoriser les exigences pour aller de pair avec l'engagement sportif. Parfois je vois des adultes qui mettent une pression sur des jeunes. Il y a donc des compétences à développer via des formations. Il y a une diversité de pratiques (parfois même à l'intérieur de compétition), on peut voir que la pratique féminine a été longtemps un peu dénigrée. Le football masculin et le foot féminin => il ne pas parler d'égalité. Ce sont deux pratiques différentes. Sinon dès qu'on compare on ne favorise pas le développement de la pratique.

Pour la pratique sportive d'un public en situation de handicap, on peut prendre du plaisir et de l'intérêt pour ces sports, si on est bienveillant. Toutefois, souvent on pense à une diminution mentale ou physique. Cela est très difficile de mettre de l'équité dans les divers appareillages pour des personnes en situation de handicap. Il évoque la difficulté de mettre en place des normes par exemple pour les coureurs avec des lames en fibre de carbone.

M Mignon souligne que la Maison de l'Europe des Yvelines a eu le mérite de faire ce questionnaire car il interpelle. Dans les constats, vous vous êtes rendu compte des difficultés à rédiger les questions. Il apparaît toutefois que le fait de sensibiliser demeure très positif.

Je me suis spécialisé dans la préparation mentale. Dans l'accompagnement des sportifs (maîtrise des émotions, des stress, améliorer l'estime de soi (rôle du sport car les gens participent volontairement et c'est la construction individuelle), confiance en soi (elle est plus spécifique : un sportif peut avoir



plus confiance en lui dans un exercice particulier). Apprendre à identifier les traits de caractères. Développement de la dynamique de groupe. Très souvent dans le sport, on travaille sur les savoir-faire. On ne réussit pas suffisamment l'équilibre entre les savoir-faire, savoir-être et savoir-vivre, on n'obtiendra un moins bon résultat. Travail sur les motivations internes et externes. Différents types de leaders dans un groupe (il existe des leaders négatifs → comment on accompagne cette démarche).

Dans les Yvelines, on cherche à valoriser l'esprit sportif par l'accompagnement au niveau des émotions, pour rendre les gens plus lucides. En conséquence, on connaît moins les dérives. Nous n'avons pas énormément de moyens mais nous faisons des interventions pour sensibiliser les éducateurs sportifs.

Regina Lecointe a beaucoup apprécié le fait qu'il faut amener les jeunes doucement plus loin, l'Education nationale pourrait s'en inspirer car en France à l'école ou en activités extra-scolaires, les jeunes ne sont pas toujours initiés au sport pour le plaisir car on leur demande des résultats.

Pour des activités « amateur » il faudrait revoir la découverte du sport par le plaisir. Elle propose à M Redon va nous parler du sport orienté « plaisir » et sport orienté « compétition » et aussi le sport en tant qu'outil d'insertion (sport féminin, sport développement durable).

Jean-Claude REDON, président du Comité départemental olympique et sportif des Yvelines

Le CDOS, dans un département, est le représentant dans ce département du comité national olympique et sportif. Donc le CDOS 78 pilote dans les Yvelines une soixantaine de comités sportifs paralympiques, olympiques ou affinitaires soit environ 12 000 clubs sportifs ou près de 350 000 licenciés. Il y a encore du travail à faire dans les Yvelines au vu de la population habitant dans le département.

Un essai de définition du mot *Tolérance* dans le domaine du sport. Elle pourrait se définir par la capacité qu'a un individu à se mettre à la place de l'autre.

Si on analyse, on trouve selon lui deux composantes intrinsèques qui sont des règles de fonctionnement :

- face à une sollicitation, l'individu fait immédiatement une appréciation d'une situation et
- en réponse instantanée, il a un problème de comportement en tant que sportif.

Quand on est sur un terrain de sport c'est important mais également dans la vie. Ainsi, on constate des différences au niveau exploitation du sport. Il y a environ dix ans se sont développés deux aspects : le sport « loisirs » et le sport « compétition

Mais cela s'est accompagné d'une certaine pression extérieure qui oblige à s'adapter constamment.

Il y a dix ans nous avions un budget de la DDOS sans objectif précis. Les clubs faisaient du sport mais cela restait sur un axe différent de l'évolution de la société.

Il y a cinq ou six ans, on a commencé à parler de ce qui touche au développement durable. On ne jette pas, on ramasse l'électroplaste et on peut réfléchir pour le recycler.

Le nombre des balles de tennis qu'on jetait est également une ineptie. Depuis on recycle ces balles pour des tapis de sols pour le judo.

Il est indispensable d'adapter notre réponse à chaque situation. Il est reconnu que le sport participe



à la mise en place de la Tolérance. Les modes de vie ont rapidement évolué ce qui rend la situation plus compliquée. Le domaine du sport concerne à la fois les loisirs, le plaisir, la compétition mais également le sport en tant que support d'insertion.

Quelques explications concernant ces différents contextes :

Dans le loisir : il n'y a pas de structure organisée, peu ou pas de contraintes extérieures ce qui permet à l'utilisateur d'être totalement autonome.

Dans le plaisir : actuellement en raison d'une pression des utilisateurs du sport, on voit émerger aujourd'hui de nouvelles formules adaptées à la vie actuelle (pas d'adhésion à une structure, l'objectif étant de consommer tout en maîtrisant son propre système de consommation, apparition de prestataires de services) et il y a une très forte demande. Les clubs et les comités sportifs doivent aider à y répondre.

A cela s'ajoute la recherche de l'éthique, de l'équité, du team-building (via les entreprises). Il faut alors faire preuve de tolérance dans ce secteur.

Dans la compétition : on ne tolère aucune tolérance. Il y a une compétition, deux entités qui sont face à face. Il faut respecter les règles. Si vous regardez les grands matchs, vous voyez que dès que l'arbitre a un doute, il arrête la compétition pour voir la vidéo. Tout le monde admet cet arrêt. La décision finale repose sur la qualité du support visuel. Si l'on veut que la compétition se poursuive, il faut continuer dans ce sens.

Pour contribuer au bon déroulement de la compétition, on demande un montant assez élevé des licences car il est basé sur le montant de la prime d'assurance.

Le sport en tant que facteur d'insertion : il s'agit pour les Comités et les clubs de prendre en charge l'aspect « insertion » dans le sport. Au niveau des Yvelines, depuis 3 ans, nous faisons les Olympiades du vivre ensemble » 2000 personnes dont la majorité de personnes handicapées participent à des courses de valides avec des non valides ou jouent ensemble au rugby fauteuil...

Dans ce domaine, le sport aide les personnes qui sont dans l'isolement. Il est important de souligner que cela ne peut se faire qu'en travaillant en réseaux. Avec l'Union des maires des Yvelines, des médecins, et notre propre réseau (1200 clubs dans les Yvelines).

Actions menées par le CDOS 78 :

-dans les quartiers *politique de la ville*, il y a des activités de sport santé mais également une coopération avec la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse). Le Service civique peut être utilisé en tant que vecteur dans ces quartiers difficiles. Les jeunes en Service civique peuvent être également sollicités dans le monde carcéral et dans les milieux accueillant des personnes à mobilité réduite ou portant un handicap afin d'y développer des rencontres sportives mixtes avec des personnes valides.

En conclusion, on constate qu'aujourd'hui, le rôle du sport va davantage vers le développement du sport plaisir et du sport en tant que facteur d'insertion.

La tolérance que nous avons identifiée comme nécessaire est toutefois une notion à géométrie variable.

Nous devons rester optimistes et trouver les opportunités qu'on souhaite mettre en place afin que



la tolérance puisse être présente partout aux les individus pratiquent un sport.

En guise de conclusion, deux citations de personnes célèbres :

L'avenir ce n'est pas ce qui va arriver, c'est ce que nous voulons en faire (Clémenceau)

Le conseil des anciens c'est comme le soleil en hiver, cela ne réchauffe pas mais ça éclaire (Alexis de Tocqueville).

Regina remercie les différents intervenants qui ont rappelé la complexité des contextes où la Tolérance est nécessaire, la difficulté des mots utilisés dans ces différents environnements, tout cela engendrant trop souvent l'intolérance.

Les organisateurs proposent un extrait de la vidéo d'Alain Lamassoure, député européen d'Ile-de-France et parrain du projet CitiPart, concernant la valeur Tolérance.

Débat avec le public

En tant que président d'un club de gymnastique, un participant parle de la difficulté de l'ouverture d'une section handicapée (pour handicaps légers) qui a pris plus de deux ans du fait de difficultés administratives au sein des institutions l'autorisant. Il souligne aussi la difficulté d'obtenir l'approbation des usagers adultes non porteurs de handicap. En parallèle, les jeunes usagers eux n'ont pas été réticents. Mais les parents ont demandé être rassurés sur le fait que leurs enfants pouvaient être avec ces adultes handicapés. On s'est finalement aperçu que cette tolérance des deux populations a été une émulation pour les deux publics.

En tant que musicien, l'un des intervenants a vu, lors d'un reportage télévisé, une femme chef d'orchestre mener une expérimentation très spectaculaire avec des jeunes de la banlieue de Stains dont les parents n'avaient aucune formation musicale.

Un participant partage son expérience personnelle en tant que président d'un club sportif et membre bénévole de la MdEY. Il accueille des chômeurs au sein de son club sportif pour éviter qu'ils soient isolés. Selon lui le CDOS78 doit également avoir une réflexion aussi sur l'intégration de ces personnes.

Pour une autre participante, le mot tolérance est associé à l'empathie et la bienveillance. Mais elle s'interroge aussi sur la notion de minorité/majorité.

Le psychologue, ce peut être une minorité morale, on considère par exemple que le jeune mineur n'est pas fini. Il le sera quand il aura 18 ans.

Le protestantisme a contribué au développement des minorités.

Il faut se poser la question sur la façon avec laquelle on regarde l'Autre que l'on tolère. Il ne pose pas la question de l'expulsion. C'est une attitude un peu paternaliste.



Un autre intervenant revient sur les origines de la violence et s'interroge sur les conditions de prévention pour diminuer cette violence. Le syndrome de la goutte d'eau qui fait déborder le vase. C'est souvent l'accumulation des gouttes d'eau qui conduit à la violence. Deux solutions sont possibles : réduire le nombre de gouttes (je vous parlais avant des mots qu'on utilise, des expressions et attitudes qu'on prend...) et aussi prendre le vase et le renverser (pour cela il faut réduire à néant ces comportements en intervenant sur la personne pour la remettre dans un cadre acceptable. C'est le rôle de beaucoup de personnes autour de cet individu. Les origines de la violence sont souvent des frustrations. Il existe des formations et il faut développer des outils pour répondre à tout cela.

Un participant rappelle qu'on pourrait reparler de l'esprit olympique et même dans la compétition de tous les jours.

Pour l'un des intervenants, malheureusement tout le monde n'a pas l'éthique nécessaire. A ce sujet, il informe l'audience qu'en septembre 2017, le lieu choisi pour les prochains Jeux Olympiques sera connu. Si la France est sélectionnée, une exposition de la DDCS78 et de l'Union des maires des Yvelines sera mise en œuvre pour présenter cette exposition aux enfants. Le CDOS78 a une approche pédagogique avec cette exposition itinérante agrémentée d'ateliers.

L'Etat a mis en place le Service civique (mis en œuvre au niveau du département des Yvelines par Marie Richard). Ce dispositif peut créer du lien entre les parents et les clubs sportifs en dynamisant la vie associative via les jeunes en Service civique.

René PRIOUX conclut la conférence-débat.

La tolérance via le sport est intéressante car l'éducation via le sport mène à la tolérance. Mais il s'inquiète quand même de ce qu'on voit sur les terrains. Des cas ont été cités, qui montrent que le travail pour la tolérance n'est pas suffisant. Des sanctions sont sans doute nécessaires.

Comme l'a souligné le sociologue, il y a des choses intolérables comme le fanatisme et l'intolérance. Notre société ne se donne pas toujours les moyens d'atteindre ses objectifs.

Le développement d'un vocabulaire de violence doit cesser car la tolérance, c'est accepter de vivre avec les autres. La connaissance des autres montre que chacun a quelque chose à apporter. On vit dans un système au sein de l'Union européenne (27 pays différents) où on retrouve chez chacun des membres des spécificités. Il est parfois utile d'aller puiser des choses qui nous semblent meilleures dans d'autres pays. Une communauté doit toujours apprendre

Remerciements

Le public et les intervenants de qualité et la Maison de l'Europe des Yvelines qui œuvre pour la citoyenneté et le vivre ensemble.





Partenaires du projet



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication reflète uniquement les opinions de l'auteur, et la Commission ne peut être tenue pour responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.



Deutsch-Französische Industrie- und Handelskammer
Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie

